



Solde de tout comptes non remis

Par **Krovomite**, le **23/02/2017** à **10:16**

Bonjour,rnrnCela fait 3 semaines que j'ai quitté mon ancien boulot où j'ai effectué mon préavis.Je devais faire 3 mois mais je n'en ai fait que 5 semaines (en accord avec mon ancien employeur).rnLe dernier jour, je demande quand est-ce que je peux venir chercher mon STC, et là on me dit qu'ils ne l'ont pas et qu'ils me contacteront la semaine suivante pour m'avertir lorsqu'il sera prêt.Depuis, aucune nouvelle, je leur envoie des emails, sans réponse.Que faire ?rnrnCordialement

Par **Krovomite**, le **23/02/2017** à **10:29**

Je précise que je n'ai reçu aucun papier (attestation assedic, attestation de travail, etc...)

Par **morobar**, le **23/02/2017** à **18:49**

Bonjour,rnVous devez adresser une mise en demeure de vous fournir cette documentation sous 48 H faute de quoi vous saisirez la formation de référé du conseil des prudhommes, avec astreinte à l'appui.rnVous pouvez aussi préciser que ce retard vous cause un préjudice dont vous entendez rendre responsable financièrement l'employeur.rnSi vous êtes aimable, vous pouvez joindre les liens vers quelques décisions de condamnation d'entreprises pour ces retards.rnIci:rnrn<http://www.infoprudhommes.fr/note-juridique/811-fin-de-contrat>